

VIRIDIEN

Société anonyme

27, avenue Carnot
91300 Massy

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

BDO Paris

43-47, avenue de la Grande Armée
75016 Paris

S.A.S. au capital de 3 000 000 €
480 307 131 R.C.S Paris

Société de commissariat aux comptes inscrite à la
Compagnie régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

VIRIDIEN

Société anonyme

27, avenue Carnot
91300 Massy

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225 115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de la société Viridien,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225 115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur

ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 3 923 168 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Paris-La Défense, le 17 avril 2026

Les commissaires aux comptes

BDO Paris

Deloitte & Associés





Eric PICARLE

Emmanuel ROLLIN



VIRIDIEN

Société Anonyme au capital de EUR 7 187 314

Siège social : 27, Avenue Carnot - 91300 MASSY

RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS

VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES


Le montant global brut des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature, versées aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à :

3 923 168 EUR

(TROIS MILLIONS NEUF CENT VINGT TROIS MILLE CENT SOIXANTE HUIT EUROS)

MASSY, le 23 mars 2026

Le Président Directeur Général,

Signed by:

4FAE73AC211D42F...

Sophie ZURQUIYAH

Viridien

Tel: 01 64 47 30 00
Fax: 01 64 47 34 31
viridiengroup.com

27, avenue Carnot, 91300 Massy, France

Société Anonyme au capital de 7 189 314 €
N° 969 202 241 RCS Evry – code TVA UE : FR 16 969 202 241 – APE : 7010Z